

Solaire photovoltaïque **Le Grand-Figeac et 31 Communes lancent un Appel à Projets !**

Engagé dans une démarche de maîtrise énergétique et de production territoriale d'énergie, le Grand-Figeac poursuit la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie (PCAET) adopté en décembre 2019. Deux ambitions majeures sont fixées dans ce plan :

- **Réduire la consommation d'énergie**, notamment en matière d'habitat, première source de consommation énergétique du territoire (35% de l'énergie totale consommée devant les transports, 29%) ;
- **Produire localement** des énergies renouvelables.

Avec près de 20% de l'énergie consommée sur le territoire déjà produite par des énergies renouvelables et locales (biomasse, hydroélectricité et solaire photovoltaïque principalement), le Grand-Figeac s'est engagé à en augmenter la production.

Le solaire photovoltaïque en toitures représentant un gisement important, une étude de son potentiel sur les bâtiments publics du territoire a démontré des capacités intéressantes.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics sensibilise les habitants et les acteurs du territoire par l'exemplarité et l'engagement des Collectivités publiques. D'un point de vue économique, de tels équipements permettront également de générer des recettes sur le long terme.

Une étape importante

Après avoir investi plus de 2 millions d'euros sur les deux dernières années pour rénover le parc d'éclairage public, avec l'aide de l'Etat (800 000 € du programme TEPCV), le Grand-Figeac engage une nouvelle action avec les Communes.

A l'issue de l'identification de l'ensemble des bâtiments publics présentant un potentiel, **le Grand-Figeac lance, pour les toitures de ses bâtiments et celles de 31 Communes (soit 68 toitures), un appel à projets auprès des opérateurs.**

L'objectif est simple : grâce à cette action collective, initiée et coordonnée par la Communauté de Communes, les Collectivités intéressées par l'installation de centrales photovoltaïques en toiture massifient leur offre et espèrent obtenir des réponses adaptées.

Un diagnostic technique préalable commandé par le Grand-Figeac a déterminé que cette opération pourrait représenter une production annuelle de 2 GWh. C'est l'équivalent de la consommation moyenne annuelle électrique de près de 400 foyers.

Le Grand-Figeac, coordonnateur de la Transition Energétique sur le territoire, engage ainsi, en partenariat avec les Communes volontaires, **un Appel à Projets**, mesure préparatoire ayant pour objet la détection et le choix d'un ou de plusieurs opérateur(s) de centrales photovoltaïques en toitures, en vue de la passation ultérieure de contrats de location de toitures contre redevance.

L'un des objectifs de cet appel à projets est de proposer un volume d'installations favorisant des réponses techniques et financières optimales. Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets Régional « Collectivités pilotes pour le développement de projets d'énergies renouvelables territoriaux » pour lequel le Grand-Figeac est lauréat.

Les conditions de l'appel à projets, dont les réponses sont attendues pour le mardi 15 décembre 2020 au plus tard à 16h00, **sont à consulter** :

- sur le site internet du Grand-Figeac, rubrique marchés publics : www.grand-figeac.fr/marches_publics

Appel à projets lancé grâce au concours des partenaires suivants

